

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article1709>



# Les astuces de Castaner

- La démocratie : un enjeu - La démocratie face aux défis - Débats - Le rôle des partis -



Date de mise en ligne : samedi 1er février 2020

---

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

---

**Comme vous le savez Monsieur Castaner vient de prendre un décision étrange. Dans les villes de moins de 9.000 habitants, les votes aux municipales ne seront désormais plus comptabilisés selon les étiquettes politiques.**

La plupart des commentateurs considèrent qu'il s'agit là de dissimuler la faible implantation d'un " tout jeune parti politique encore mal implanté", La République En Marche.

Nous nous souvenons tous des foules compactes et admiratives qui accompagnaient Emmanuel Macron un peu partout en France lorsqu'il tenait meeting avant même d'être officiellement candidat. La chronique, à l'époque, s'exclamait sur le nombre et l'enthousiasme des " Marcheurs".

Ces gens là ont-ils disparu ? Etaient ils si âgés qu'ils soient aujourd'hui tous morts ? N'ont-ils pas été capables, en plus de deux ans, et alors même que leur candidat était devenu Président, d'implanter leur mouvement dans les petites villes ou les gros villages ?

C'est un mystère....A mois que les foules enthousiastes n'aient été, à l'époque, constituées de figurants....

Dans cette hypothèse que je ne veux même pas imaginer, ces gens devaient être rémunérés ou, à la rigueur, défrayés.

Est-ce que ces rémunérations ou défraiements figurent dans les comptes de campagne du candidat élu ?

\*\*\*

**Dernière nouvelle : le Conseil d'Etat a retoqué la magouille Castaner !!!**